

Inf' oslon * Inf' oslon



Edito

Bonjour à tous,

L'actualité de cette rentrée, au-delà des sénatoriales et de l'assassinat de l'un des nôtres en Algérie, reste la mise en application de la réforme des rythmes scolaires généralisée.

Pour autant, les conséquences des deux premiers événements seront très sensibles pour notre équilibre de vie que ce soit en inflexions politiques sur le social, le sociétal et surtout sur la paix dans le monde.

Mais revenons à la mise en scène sur la commune de l'organisation de cette rentrée scolaire remodelée.

Nous sommes très satisfaits des implications de tous les acteurs concernés (élèves, intervenants externes, agents territoriaux, coordonnateur local ou intercommunal, élus et parents).

Cette réussite, sans couac notable, est à l'actif d'une préparation posée et réfléchie, ceci en ayant pris le temps d'échanges en groupe de travail local et d'une entente établie entre les communes voisines qui ont su mutualiser les moyens et les méthodes de travail.

Je profite de ce support pour remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à ce dossier.

Toute organisation est perfectible, aussi nous sommes attentifs à vos remarques à venir.

Le Maire

Yvan NOEL

Retrouvez ce bulletin sur oslon.fr

Une newsletter est à votre disposition sur ce site.

Octobre 2014

Bulletin municipal n°27

Dans ce numéro

Edito	Page 1
Bilan financier (cantine et garderie)	Page 2
Activités périscolaires	Page 2
Modification horaires garderie	Page 3
Sécurisation parking écoles-ateliers	Page 3
Université d'été Gd CHALON	Page 3
Dépôts sauvages	Page 3
Déclaration de travaux	Page 4
Bassin de rétention dans la ZA	Page 4
Travaux sur la Raie du moulin	Page 4
Travaux ferme	Page 4
Aménagement source du Réza	Page 5
Aménagement chemin de débardage	Page 5
Aménagement point de retournement	Page 5
Côté Nature	Page 5
Loto du CCAS	Page 6
Téléthon	Page 6
Attention danger	Page 6
Dans nos jardins	Page 7
Menons l'enquête	Page 7
Bingo ou la lotomania	Page 8
Solutions jeux bulletin 26	Page 9
Mot du Glaud'	Page 9
A vos agendas	Page 10
Elles nous ont quittés	Page 10
Mariages	Page 10

Bilan financier (cantine et garderie)

Bilan restauration scolaire :

(en euros)	Année 2012 - 2013			Année 2013 - 2014		
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
RPC (Prestataire)	14 040,81			15 371,77		
Boulangerie	873,57			955,14		
Salaires + Charges	18 225,44			21 804,16		
Facturation aux familles		27 565,90			30 298,00	
Totaux	33 139,82	27 565,90	- 5 573,92	38 131,07	30 298,00	- 7 833,07

552 repas servis en plus entre les deux exercices ainsi que l'augmentation des charges patronales accentuent le déficit.

Le coût de ce service est important du fait qu'il est assuré par les agents de la Municipalité.

Bien que déficitaire, ce service aux familles est reconduit par le conseil municipal.

Bilan de la garderie périscolaire (hors NAP) :

(en euros)	Année 2012 - 2013			Année 2013 - 2014		
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
Goûter	890,70			1 034,27		
Salaires + Charges	18 346,50			18 831,03		
Facturation aux familles		10 874,90			10 927,05	
Totaux	19 237,20	10 874,90	- 8 362,30	19 865,30	10 927,05	- 8 938,25

Ce service est également déficitaire parce qu'il est aussi assuré par les agents de la Municipalité.

La garderie du midi (hors mercredi), faute d'inscrits est supprimée pour réduire ce déficit.

Cette année, la mise en place des activités périscolaires aura une incidence certaine sur ce service.

Activités périscolaires



Sur 125 élèves inscrits (85 en élémentaire et 40 en maternelle) 70,4 % participent aux activités périscolaires pour la première période. Ces activités sont pour les élémentaires : bricolage, foot, hand-ball, hip-hop, danse, gymnastique rythmique et sportive, percussions, peinture, théâtre, jeux collectifs ; pour les maternelles, les ATSEM dispensent des activités multiples (bricolage, jeux, musique, danse,...).

La deuxième période reprendra certaines de ces activités complétées par de nouvelles pour des raisons d'équité. Merci de rappeler à vos enfants, les règles de respect auprès des intervenants.



Modification des horaires de garderie



La garderie accueille vos enfants :

- de **7 h** à 8 h 30 du lundi au vendredi
- de **11 h 45 à 12 h 45 le mercredi**
- de 17 h à 19 h 00 le lundi, mardi, jeudi
- de **16 h** à 19 h 00 le vendredi

Sécurisation parking écoles - ateliers

50 places de parking ont été créées dont une place pour personnes en situation de handicap.

Ce parking est à disposition des personnes déposant ou reprenant les enfants dont ils ont la responsabilité. Il est également disponible pour tous les participants aux événements ayant lieu dans les salles ou sur le terrain des associations.

A utiliser sans modération !

Il est rappelé que l'arrêt et le stationnement sont interdits dans un rond point ou sur la chaussée.



Université d'été du Grand CHALON

Dans la continuité de sa visite des communes (OSLON le 12 juillet : cf bulletin n° 26), Sébastien MARTIN, Président du Grand CHALON, a convié tous les élus de l'agglomération à se réunir le 13 septembre dernier (à l'Espace des Arts).

Cette démarche, à laquelle 300 personnes ont répondu présentes, s'inscrit dans le programme de nouvelle gouvernance du Grand CHALON dont une des volontés premières est d'échanger entre élus des 38 communes sur les thèmes proposés.

Sept tables rondes thématiques ont été organisées le matin (OSLON a été représenté sur chacune d'entre elles) : Mutualisation et services aux communes - Tourisme, sport et culture, territoire attractif - Agglomération solidaire - Petite enfance - Plan local d'urbanisme, environnement et développement durable - Rénovation urbaine, habitat et transports - Développement économique et emploi.

L'après-midi a été marquée par deux interventions : celle de Guy LE BRAS, Directeur Général du Groupement des Autorités Responsables de Transport (G.A.R.T) et celle de Jacques PELISSARD, Président de l'Association des Maires de France, et député de LONS LE SAUNIER.

Les informations et échanges recueillis pendant cette université d'été alimenteront les thèmes à débattre en commissions tout au long de l'exercice (selon les vœux de l'exécutif).

Dépôts sauvages



Ces agissements enlaidissent notre forêt sans compter la pollution générée par ces plaques amiantées. Elles doivent faire l'objet d'un traitement spécifique (dangerosité, pollution).

Que les dépositaires se reconnaissent !!!

Nous vous rappelons que la déchetterie de SAINT MARCEL est ouverte tous les jours de la semaine et accepte tous les déchets.

Déclaration de travaux à établir en mairie (même façade)

La loi sur l'urbanisme nous impose un regard continu sur l'évolution des propriétés de chaque commune.

L'entretien courant n'engage pas d'autorisation préalable. Toute construction, extension ou rénovation externe doit faire l'objet d'un dépôt de dossier en Mairie pour instruction de la demande en conformité avec les règles d'urbanisme générales et locales (PLU).

Sont concernés : création de piscine, abri de jardin, véranda, garage, appentis, ouvrant de toit, clôture, modification de façade, reprise des toitures, terrasse,

L'instruction est réalisée par les services du Grand CHALON pour notre compte, le Maire restant signataire des dossiers instruits.

Ces règles ne sont pas toujours respectées par certains contrevenants qui passent outre ces obligations, ceci souvent par négligence, parfois de façon délibérée pour s'exonérer des impositions complémentaires, liées à l'équipement individuel.

Nous ne pouvons cautionner ces écarts, aussi nous faisons appel aux valeurs de citoyenneté pour réduire les abus.

Chacun peut, à tout moment, régulariser, auprès des services des impôts, l'inventaire de son patrimoine.

Bassin de rétention dans la Zone Artisanale

L'aménagement paysager a fait l'objet d'une plantation réalisée par le personnel communal.

Des millepertuis sont disposés sur une toile gracieusement fournie par J.P. BERT (horticulteur retraité), nous le remercions.



Travaux sur la Raie du moulin (la Roie)



Ce ru est situé en limite de la commune d'OSLON et de LANS à la sortie de l'étang du coin, pour rejoindre SAINT MARCEL vers les lagunes.

Il fait l'objet d'une nécessité d'entretien pour permettre un bon écoulement des eaux pluviales et éviter les désagréments des inondations.

Travaux à la ferme

Les clôtures vétustes des logements municipaux (impasse de la ferme) ont été renouvelées par les agents de la commune.

Pour des raisons de sécurité, la démolition de l'appentis adossé à la grange a été réalisée dans le même temps.



Aménagement de la source du Réza



La source qui alimente le Réza a été rendue à son parcours naturel, épuré des branches, racines et autres encombrants diminuant le débit. Ce manque d'entretien limitait l'oxygénation de l'étang.

Aménagement d'un chemin de débardage

Les fossés du chemin du Grand Haut ont été reprofilés. Une plate forme pour le stockage des gros bois de notre forêt a été aménagée sur la butte d'accès au Réza côté Est. La gestion de la forêt est une ressource non négligeable pour la commune.



Aménagement d'un point de retournement

Le service de ramassage des ordures ménagères du Grand CHALON demande d'aménager des points de retournement sur les impasses de la commune.

Pour exemple, la rue du moulin a fait l'objet d'un aménagement approprié.



Côté Nature

Notre commune, pourvue d'une importante superficie de forêts et de terres agricoles, est un lieu de résidence pour de petites butineuses. Effectivement, plusieurs ruchers sont implantés à OSLON, abritant des abeilles, si précieuses à notre environnement.

Le saviez-vous ?

Les abeilles d'hiver sont différentes des abeilles de printemps, leur durée de vie est de 6 mois, contre 4 à 5 semaines pour leurs sœurs d'été. Durant la période froide, elles se regroupent en grappe pour réchauffer la ruche et conserver une température de 20 à 25 °C, la survie de la colonie en dépend. Leur seule source de nourriture est la réserve de miel fabriquée dans l'année.

A la fin de l'hiver, ces vieilles abeilles deviendront nourrices ou butineuses pour élever la première génération d'abeilles de printemps.

Comme à vous tous, nous leur souhaitons un hiver doux et sucré au bon goût de miel !!!



Loto du CCAS

Le loto du CCAS s'est déroulé le samedi 27 septembre à la salle polyvalente.

Environ 160 personnes se sont affrontées pour remporter de nombreux lots : Jambon, volailles, voyage, bons d'achat, etc....

Les joueurs sont venus parfois de loin pour s'affronter.

Remercions nos généreux donateurs et les bénévoles pour leur dévouement, sans oublier la municipalité pour son soutien.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles parties.



Téléthon

Cette année le Téléthon se déroulera les 5 et 6 décembre à SAINT MARCEL.

Une marche nocturne est prévue le vendredi soir avec, pour ceux qui le souhaitent, un repas chaud.

L'après midi, les pompiers feront des démonstrations de leur savoir faire et prépareront des pizzas sur commande ou à déguster sur place.

De nombreuses activités sont prévues le samedi soir avec les traditionnelles andouillettes, frites, gaufres préparées par des bénévoles et avec une buvette à votre disposition.

Après une marche aux lampions, une soirée cabaret sera animée par le groupe la Bandas Desperados, des jeux et bien d'autres animations seront assurées par l'Orange Bleue.

Ce programme est susceptible d'évoluer.

Venez nombreux pour cet événement annuel. Nous avons besoin de vous.



Attention danger !

Attention, vous ne le verrez pas, vous ne le sentirez pas, mais vous courez un grand danger.

Avec l'arrivée de l'hiver, le risque d'intoxication au CO (monoxyde de carbone) est bien réel.

Chaque année, ce gaz incolore, inodore et insipide fait des victimes (300 morts par an en France). Il est le résultat d'une mauvaise combustion liée à un dysfonctionnement des appareils de chauffage, chauffe-eau à gaz ou d'une mauvaise ventilation.

La densité du CO est très proche de celle de l'air donc il occupe tout le volume, mais il est légèrement plus lourd ce qui entraîne une concentration légèrement plus importante au niveau du sol.

Dans notre corps, le monoxyde de carbone prend la place de l'oxygène dans le sang en se fixant aux globules rouges. Pour retrouver un métabolisme normal il faut une intervention médicale. La nuit, nous sommes plus vulnérables à ce gaz.

Il existe 2 types d'intoxications :

- Exposition à une forte quantité de gaz en un temps très court.
- Exposition à une concentration de gaz faible mais pendant une longue durée (plusieurs jours).

Signes physiques de l'intoxication :

- Maux de tête
- Nausées, vomissements
- Altération de la conscience

Ces signes peuvent apparaître ou être intensifiés dans certaines pièces de la maison, les enfants et les animaux sont les premières victimes.

Conduite à tenir :

- Ne restez pas dans la pièce ou l'habitation suspectée, vous êtes en danger.
- Placez-vous avec les victimes à l'air libre.
- Appelez les secours en composant le 18 (sapeurs pompiers).

Pour se préserver :

- Faire contrôler vos appareils de chauffage par des personnes compétentes.
- Faire ramoner conduits et gaines.
- Ne jamais boucher les ventilations ou arrêter les VMC.
- Ne pas faire fonctionner de moteur thermique (voiture, groupe électrogène, ...) dans une pièce fermée.
- Équiper son habitation d'un détecteur de CO (en plus des détecteurs de fumée).

Pour plus de renseignements : <http://www.sante.gouv.fr>

Dans nos jardins...

...LE BANANIER

Miam, Miam, amène les bananes... 🎵 🎵 🎵

Cela vous rappellera forcément quelque chose si vous étiez présents à la Cour des Miracles à OSLON cet été !

Mais savez-vous que contrairement aux idées reçues, le bananier, n'est pas un arbre mais une plante et qu'il est d'usage de dire un peu abusivement que c'est la plus grande herbe du monde ? (Jusqu'à 15 mètres).

Cette plante herbacée de la famille des Musacées comprend 42 espèces tropicales qui sont réparties en 3 genres : Musa, Musella, Ensete.

Les espèces du genre Musa sont cultivées pour la production des bananes à dessert et des bananes plantain.

Celles du genre Musella (bananier nain de Chine ou Lotus d'or) et Ensete (produit des "fausses bananes") ont un intérêt ornemental.



La taille du bananier s'effectue en hiver selon la même procédure que celle utilisée pour le palmier. La base devient de plus en plus haute et la tige ainsi formée s'appelle un stipe (nom donné aux plantes et arbres dont le tronc garde le même diamètre sur la totalité de sa longueur).

Ces plantes, dont la hauteur commune dans nos régions, est d'environ 3 mètres, ne passent pas inaperçues. Nous pouvons d'ailleurs en observer à OSLON dans certaines propriétés.

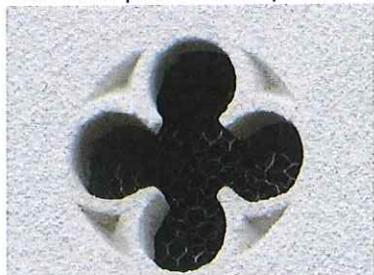
Du côté de la cuisine, la banane plantain est utilisée avant sa complète maturité car elle est à ce stade plus ferme et moins sucrée, d'une texture assez proche des tubercules farineux. Elle doit être blanchie (passage à l'eau bouillante salée) pour pouvoir être pelée puis passée à la friture ou utilisée dans des ragoûts comme la pomme de terre.

Et voilà, vous n'avez maintenant plus qu'à enfiler votre tablier !



Menons l'enquête

Où a été prise cette photo ?



Déposez votre réponse dans la boîte aux lettres de la mairie à l'aide du coupon en fin de bulletin.

La solution sera publiée dans le prochain numéro.

« Bingo ou la lotomania »



L'histoire du jeu de bingo (Loto) :

Il est difficile de dater exactement la naissance des jeux de bingo.

Dès l'Antiquité, dans l'empire romain, des jeux similaires au bingo se pratiquaient déjà sur les places publiques. On perd ensuite la trace du bingo durant tout le Moyen-Age, pour le retrouver au XVI^e siècle en Italie. Le jeu s'appelle alors « Lo Giuco de Lotto », sorte de loterie qui donna son nom à notre loto actuel. C'était un jeu très populaire et il avait un côté éducatif dans la mesure où peu de gens du peuple allaient à l'école et savaient compter.

Il changea ensuite de nom pour prendre celui de « beano », qui donnera son nom au bingo, du nom de « haricot », qui était utilisé pour masquer les numéros.

Le bingo fait son apparition en France au XVII^e et XVIII^e siècle. Il est joué par la bourgeoisie à la cour de Louis XIV. Il va se répandre un peu partout dans le monde. C'est au XX^e siècle, aux USA, que le jeu prendra sa forme actuelle grâce à l'entente d'un marchand de jouets et d'un professeur de mathématiques.

Les joueurs sont munis d'un ou plusieurs cartons portant un certain nombre de numéros qu'ils couvrent à mesure que l'on tire les boules portant les numéros correspondants.

Le bingo, dans sa version actuelle est un jeu proposé en complément des lotos traditionnels.

Le loto reste un jeu très amusant, divertissant, qui réunit petits et grands et qui a, à lui seul, le pouvoir de rendre tout le monde euphorique.

Bingo et humour vont toujours de paire et le tirage des numéros laisse parfois des connotations amusantes ! Cela donne « la banane ».

Petit inventaire :

- 1 est appelé Petit ou As à cause de son rang
- 13 « bonjour Thérèse »
- 18 les pompiers
- 21 la moutarde
- Les petits hommes en bleu font référence au numéro 22 (les v'là)
- Il est possible d'entendre « le cul de ma tante » pour le 50
- Sous la couette pour le 69 ou encore l'endroit vaut l'envers

Donc à vous de jouer.

PS : Inutile de chercher le 99 ! (petit clin d'œil au Monsieur Loyal du loto du CCAS qui n'a pas manqué de pimenter la soirée par des devinettes et des blagues « soft »).

Rions un peu :

Il existe la panoplie du parfait joueur de loto :

- Une dizaine de cartons et plus, choisis selon l'affectif et la superstition ou par des statistiques de comptoir.
- Un vrai joueur de loto est muni de son propre stock de jetons magnétiques et d'une balayeuse automatique qui en moins d'une seconde fait le ménage mieux que Monsieur Propre.
- Un véritable joueur de loto est superstitieux, il possède des grigris ou porte-bonheur qu'il place sur la table bien en évidence. Il s'agit de cochenilles, trèfles, photos ou autres...
- Les joueurs de bingo ont un surligneur fluo.
- Bien que très contestable : Les provisions : Partir au loto sans prévoir de vivres, c'est un peu comme arriver à un concert punk avec un lait fraise. Les vrais joueurs de loto installent leurs glacières sous la table, et déballet gentiment le thermos de café, le gâteau marbré et le sandwich au pâté. Dommage pour les associations organisatrices...

Enfin, ne perdons pas de vue que le loto ou bingo reste un moment sympathique qu'il est bon de partager sans modération !

Solutions jeux Bulletin n°26

Menons l'enquête



Photo 1 : Carrefour route de St Germain et rue des Lilas

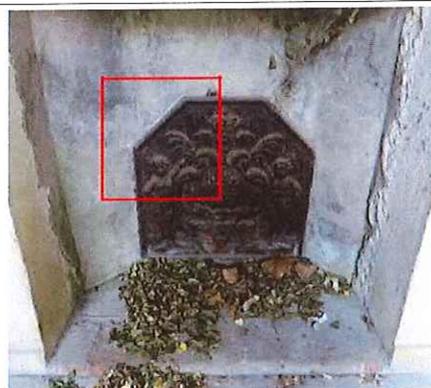
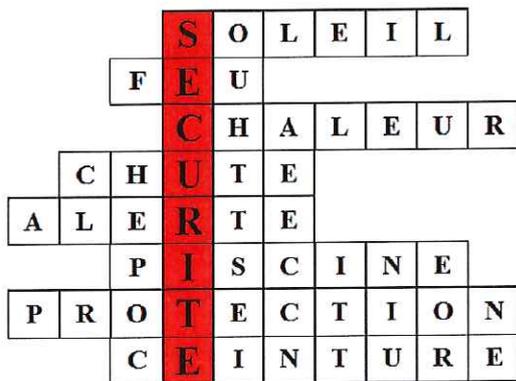
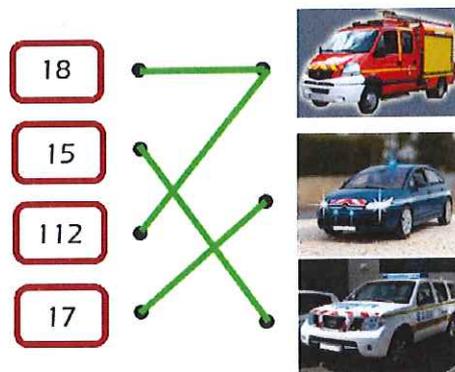


Photo 2 : Lavoir (route de St Germain)



Jeu 1 : ensemble jouons sécurité



Jeu 2 : numéros de secours

Jeu 3 : Les 7 dangers sont : pas de casque à vélo ; piscine non protégée ; baignade non surveillée ; parpaing pour caler l'escabeau ; alcool à brûler au pied du barbecue ; jet d'eau près d'une prise ; taille-haie

Mot du Glaud'

C'ment vous s' y'avez sûrement vu la commune d'Oslon a fait un beau parking du côté du terrain de pétanque. On avo pas songi qu'ce parking erro plusieurs utilités. On avo cru qu'es serviro rien qu'à rangi les autos pou les lotos, les fêtes, les concours de belote apeu d' boules, peu surtout pou la sortie des gamins. Es l'est quand même pas loin des classes : allez 50 mètres..... quand y piou y faut prendre un parasol mais y'es pas le bout du monde apeu vous avez pas pou autant d'drouet d'vous mettre sus la place handicapés qu'est au début ou d'dans l'rond-point, sinon on va y dire es gendârmes. Alors tant pire pou ces là qui s'ront pris. Mais c'parking es sert étou es gamins pou faire du vélo apeu surtout d'la planche. Quand j'éto p'tiot y'existo pas le skate ; mais y faut vivre aveu son temps. J'voudro juste pas qu'en ave un qui cabosse un'auto ou qui s'cabosse soué-même en s'amusant d'sus c'bitume.

A vos agendas

- 5 novembre : Contes givrés spectacle « *Un safari arctique* » à 20 h 30.
- 9 novembre : Loto Amicale pétanque (dès 14 h).
- 10 novembre : Belote Amicale pétanque et club Au fil des Ans.
- 11 novembre : Commémoration à 9 h 00.
- du 11 au 29 novembre : Exposition bibliothèque (100^e anniversaire de la guerre 14-18).
- 28 novembre : Don du sang à OSLON (pour mémoire : CHATENOY EN B le 29/12).
- 29 novembre : Théâtre « Tu vois le tableau » par la Cie Les Mabouls.
- 5 et 6 décembre : Téléthon organisation intercommunale
- 20 décembre : Concert de Noël par Accordéons Musiques et Chants.
- 4 janvier : Loto Ambiance et Loisirs.
- 10 janvier : Repas cochon organisé par le CCAS.

Elles nous ont quittés

Mme Henriette GUICHARD, épouse REBILLARD le 11/07/2014.
 Mme Lucienne, Madeleine MARCEAUX, veuve MARQUIS le 19/09/2014.
 Mme Henriette VIALLET, veuve COLAS le 28/09/2014.



Mariages



Ils se sont dit « Oui » :

- Akosiwa NOAMESHIE et Koffi AGBADAN : le 26 Juillet 2014.
- Marie GANDREY et Adrien MERLE : le 2 Août 2014.
- Laetitia LAMARD et Corentin QUISNEL : le 5 Septembre 2014.
- Sandrine SLIWAK et Bruno MARTINET : le 4 Octobre 2014.

Coupon commentaires ou suggestions à découper et déposer à la mairie

✂.....
 Nom, Prénom (facultatif)

Votre réponse au jeu « Menons l'enquête »: _____

